LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 21 septembre 2026

Objet : Question parlementaire n° 4538 du 24 juillet 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Accidents avec vélos électriques ».

Madame la Ministre,

En date du 24 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures, de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés une demande de prolongation du délai de réponse jusqu'au mercredi 30 septembre 2026. En effet, les nombreuses questions posées nécessitent la collecte et la mise en place d'éléments de réponse supplémentaires, ce qui requiert un délai supplémentaire pour garantir une réponse complète et précise.
Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden

B.P. 10
L-2010 Luxembourg

32, rue Hugo Gernsback
L-1652 Luxembourg

info@mai.etat.lu
Tél. (+352) 247-84600

www.luxembourg.lu
maint.gouvernement.lu